

Petit bourg le 13/07/2018

Monsieur le maire ou son délégataire,  
Madame le commissaire enquêteur du PLU,

La commune de petit bourg a bien voulu mettre en consultation publique. Je sollicite votre haute bienveillance afin de classer ma parcelle en UPS. Je n'arrive pas à m'expliquer pourquoi ma parcelle est la seule à ne pas bénéficier d'un déclassement. s'agit-il d'un oubli ?

Ma frustration est d'autant plus grande car la situation du terrain est en parfaite conformité avec le règlement de la zone UPS :

- ✓ Un accès direct à la voie publique
- ✓ L'accès est de 5 m de large avec une bouche d'incendie en limite de propriété à
- ✓ Réseau d'eau potable et de téléphone en limite de propriété
- ✓ **Le poteau du réseau électrique desservant la population bénéficiant de la zone UPS est implanté sur ma propriété.**
- ✓ L'évacuation des eaux usées ne pose pas de problème la superficie du terrain est de 5600 m<sup>2</sup>.
- ✓ aucun risque au regard du PPR.

Enfin, la mise en place d'une activité agricole d'élevage porcin ou de poulet risque d'incommoder la population des zones urbanisables qui entoure ce terrain. Les activités de maraîchages sont rendues difficiles par la prolifération de fourmis manioc.

J'espère de tout coeur que vous accorderez une attention certaine à ma demande. Et je serai particulièrement sensible à une réponse positive à ma demande. Je vous prie de croire en mes sincères considérations.

PASBEAU FRANCIS  
francis.pasbeau@hotmail.com  
Portable : 0690504871

Pièces jointes au registre :  
Annexe 1 Courrier de demande  
Annexe 1 bis Situation au regard du PPR  
Annexe 2 Situation du terrain carte des enjeux  
Annexe 3 Plan de situation



